



Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-200039204-20210419-BECCLO_2021_128-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf avril à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Mmes et MM. Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

Etaient absents ou excusés : Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARY, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Maryse PAYBOU, MM. Michel DUPUY, Michel OLIVÉ.

**OBJET : RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE D'UN CHARGE DE MISSION
HABITAT**

Cette délibération vise à créer un poste de chargé(e) de mission habitat au sein du service habitat du pôle animation du territoire.

Afin de contribuer à l'animation technique et administrative de la politique d'amélioration de l'habitat privé dans le cadre des objectifs définis dans le Programme Local de l'Habitat et les différents programmes opérationnels qui en découlent ainsi que pour participer à la mise en œuvre de la politique d'accueil et d'habitat des gens du voyage, la communauté a besoin d'un recrutement d'un agent contractuel.

Afin de pourvoir un poste de chargé(e) de mission habitat (catégorie A de la Fonction publique territoriale), une vacance d'emploi a été déclarée et un appel à candidature a été publié sur le site emploi-territorial.

Après étude des candidatures reçues, il a été décidé de retenir la candidature d'un agent dont le profil correspond indéniablement au poste.

C'est ainsi qu'en référence à l'article 3 II de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de recruter** un agent contractuel de niveau A de la fonction publique territoriale, Mme CABANNES Julie, pour 1 an à compter du 26 avril 2021 dont le profil correspond à la nature des fonctions et aux besoins du service,
- **de conclure** un contrat à durée déterminée à temps complet (35 h/mois),
- **de prévoir** la rémunération sur la base de l'indice brut 444 – indice majoré 390 se rapportant au cadre d'emploi des attachés territoriaux,

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-200039204-20210419-BECCLO_2021_128-DE

- **d'adopter** les termes du contrat annexé à la présente décision et **d'autoriser** M. le Président à le signer ainsi que les prolongations et les avenants s'y rapportant.
- **de préciser** que les crédits sont prévus au budget 2021.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,



Patrice LAURENT

